



## Association Bonheur d'enfance

Siège social : 79 rue Pierre Brossolette

93110 Rosny-sous-Bois France

association n° W931016295

Siret : 83189724400016

### Mes coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

e-mail :

**Adhésion à l'association obligatoire 10€, chèque à l'ordre de Bonheur d'enfance ou par virement avec le RIB de l'association**

• Je parraine un enfant : 20€ / mc

€ 66% de déduction fiscale = 6,6€



*En établissant un virement mensuel auprès de ma banque vers le compte de l'association Bonheur d'Enfance :*

**FR76 1010 7002 2300 9240 4518 793**

• Je fais un don mensuel du montant de mon choix :

€ 66% de déduction fiscale

• Je fais un don unique :

€ 66% de déduction fiscale

1- Je règle par chèque pour un don unique

€ 66% de déduction fiscale

***L'association Bonheur d'enfance est déclarée d'intérêt général, enregistré à la DGFP. Selon les articles 200 et 238 bis du code Général des impôts, les dons pour l'association ouvrent le droit à réduction d'impôt de 66% dans une limite de 20% des revenus.***

Merci de renvoyer le bulletin à **Bonheur d'enfance, 79 rue Pierre Brossolette 93110 Rosny-sous-Bois**

[www.bonheurdenfance.org](http://www.bonheurdenfance.org)  
[contact@bonheurdenfance.org](mailto:contact@bonheurdenfance.org)



**Soutien des enfants d'Orchha de Samanta  
et au Bengale avec Anando l'association Santiniketan**

